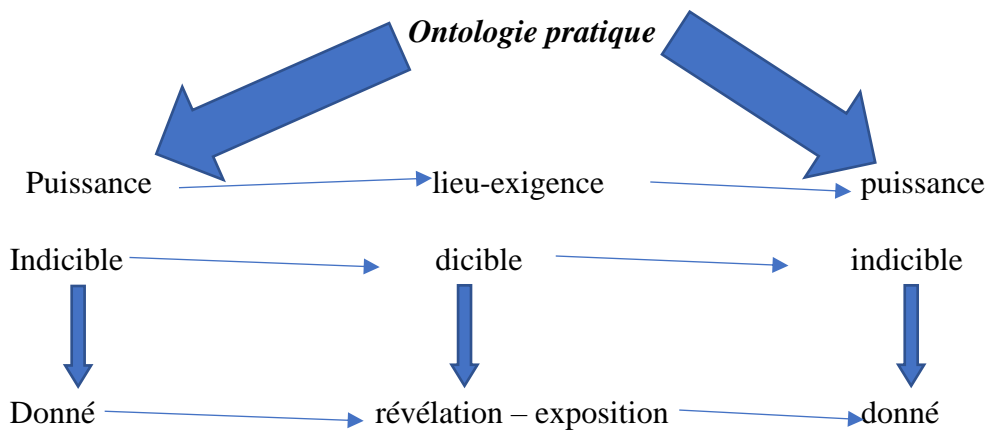


Résumé de la séance du 29 novembre 2022 : 3. Sur le dicible et l'idée

Comlan Maurice SESSOU

A notre dernière séance, nous avons entamé la lecture du troisième chapitre : « Sur le dicible et l'idée ».

1. Dans son dispositif du langage, Agamben identifie que le problème philosophique porte sur le dicible et non sur l'indicible. Dans l'acte de parler, l'indicible est une authentique catégorie de la linguistique qu'on essaie de saisir, même si nous pensons souvent qu'il est sans relation avec le langage. Par contre le dicible n'est pas une catégorie linguistique. Il relève de l'ontologie. Le langage expose ou révèle le dicible mais il ne s'y réduit pas. La tâche de la philosophie est de montrer que cette révélation du dicible coïncide en réalité dans le langage avec la permanence de l'indicible : dans l'expérience du parler, l'indicible demeure « avant ou après » que le dicible se soit exposé ou produit.



2. L'enquête philosophique qu'entreprend Agamben est de déterminer par quels raisonnements les stoïciens en sont venus à situer le dicible dans la catégorie des incorporels. Ce sont les modernes qui ont commencé par inscrire le dicible dans la logique reprenant l'antique erreur des grammairiens qui divisaient la philosophie en logique, ontologie, physique, métaphysique, etc. C'est à ce titre que le traité sur les *Catégories* a été classé parmi les œuvres de la logique alors qu'Aristote y traite également d'ontologie. L'objet (*skopos*) du traité est différemment défini d'après les commentateurs : les paroles (*phonai*) selon des Alexandre d'Aphrodise, ou les choses (*pragmata*) selon Eustache, ou les concepts (*noemata*) selon Porphyre. Mais Jean Philopon, à la suite de son maître Ammonios pense que l'objet du traité porte sur « les paroles dans la mesure où elles signifient les choses à travers les concepts (*phonon sémainouson pragmata dia meson noemato*, Philopon, 1898, p. 8-9) ». L'ontologie du langage ici présuppose que « l'être se dit (*to on legetai*), il est déjà dans le langage », selon Aristote. On voit ici la coïncidence entre ontologie et logique dans ce traité si bien qu'on ne saurait les distinguer l'une de l'autre.

Cependant c'est à Andronicos de Rhodes entre 40 et 20 av. J-C que remonte cette difficulté de classification puisqu'il ordonne les œuvres d'Aristote selon les écrits logiques qu'il nomma *Organon* et celles qu'il a situé comme *méta ta phusika* et que nous appelons aujourd'hui

Métaphysique. Agamben pense qu'il faut sortir de cette classification erronée des œuvres d'Aristote pour lire autrement ses écrits.

3. La séparation entre ontologie et logique a conduit donc les stoïciens à situer faussement le dicible *lekton* dans la sphère de la logique. Mais Ammonios a su définir le *lekton* dans la pensée aristotélicienne : ce sont les choses (*pragmata*) qui sont signifiées à travers les verbes (prédicats ou *phonai*) et les noms (ou concepts *noemata*). Et donc, on ne saurait penser qu'entre le noéma et le pragma il y ait un médium sous le nom de dicible (*lekton*). Mais l'interprétation du *Peri hermeneias* d'Aristote que fait Ammonios donne d'observer trois éléments : les vocables (*ta en tēphonē*), les concepts (plus précisément, les affections dans l'âme, *tapathēmata en tē psukhē*) dont les vocables sont les signes, et les choses (*ta pragmata*), dont les concepts sont les similitudes. Selon Ammonios le dicible *lekton* ne relève pas du langage en tant qu'il serait un concept ou une chose. Il n'appartient donc pas à la logique, ni même à la physique mais il se situe entre les deux. Et cet entre deux qu'Agamben tente de rendre raison puisqu'il est le lieu de coïncidence où le dicible se situe entre l'esprit et les chose en tant qu'il est « l'espace de l'être ».

4. Agamben propose de fonder la doctrine du dicible à partir d'un passage de l'*Adversus mathematicos* (1842, VIII, 11 sq., p. 291) où Sextus Empiricus rapporte trois niveaux de son interprétation : « Certains avaient mis le vrai et le faux dans la chose signifiée (*pēri to sēmainoméno*), d'autres dans la parole (*pēri tē phonē*) et d'autres encore dans le mouvement de la pensée (*pēri tē kinēsei tes dianoias*) ». La première opinion est celle des stoïciens pour qui le signifiant est le mot (*phonē*) et le signifié est la chose même en tant qu'elle se manifeste, on la saisit par la pensée. Ici le mot et l'objet sont des corps et la chose signifiée (le dicible) est un incorporel (*to sēmainoménon pragma kai lekton*). Dans ce cas, le statut du dicible comme un incorporel est problématique puisqu'il se réfère au concept présent dans l'esprit d'un sujet, au contenu objectif d'une pensée ou encore il est la pensée indépendamment de l'activité mentale d'un sujet comme chez Frege.

Mais d'après Sextus lui-même le dicible ne saurait être identifié à la pensée d'un sujet, mais il « subsiste à côté » d'elle. Le *sēmainoménon* désigne la chose en tant qu'elle est manifestée par la parole. *Pragma* signifie ce que l'on entend en latin par *res* : « ce qui est en question, ce qui est en jeu dans un procès où dans une discussion ». Cela ne veut pas dire que le signifié soit un concept ou la parole. Agamben va faire comprendre que : « La chose même, *auto topragma*, indique ce qui est en question dans la parole et dans la pensée, la *res* qui, à travers la parole et la pensée, mais sans coïncider avec elles, est en cause entre l'homme et le monde. » Il s'appuie sur Emile Bréhier qui pense que la chose même et le dicible sont séparés : si la chose signifiée est un exprimable (*lekton*), « il ne s'ensuit en aucune façon que chaque exprimable soit une signification (*sēmainomenon pragmata*) ». L'entreprise d'Agamben est d'essayer une interprétation du syntagme « la chose même » en tant qu'elle est manifeste et dicible et comment elle se situe dans l'intentionnalité du sujet parlant. Le *lekton* c'est également l'activité de dire la chose, une exigence au mouvement ou au dynamisme de l'ontologie (selon la conclusion du Père Guido et de la professeure Barbara).

Nous poursuivons la lecture à la page 71 avec l'*Aleph*.